

Contexte

La conservation des bois de construction nécessite l'emploi de substances antifongiques (dirigées contre les champignons) toxiques pour l'Homme et l'environnement. Afin de réduire ces impacts environnementaux et sanitaires, l'utilisation d'huiles essentielles est une alternative envisagée. À ce titre, l'huile essentielle de *Pelargonium x asperum* (Géranium d'Égypte), originaire des Comores, est l'objet d'études.

On cherche à déterminer la pertinence de l'utilisation de l'huile essentielle des *Pelargonium X asperum* dans la protection antifongique des bois de construction.

Consignes

Partie A : Appropriation du contexte et activité pratique (durée recommandée : 20 minutes)

La stratégie adoptée consiste à comparer la quantité de champignons en présence d'huile essentielle de *Pelargonium x asperum* avec celle en présence d'une huile végétale.

Appeler l'examineur pour vérifier les résultats de la mise en œuvre du protocole.

Partie B : Présentation et interprétation des résultats, poursuite de la stratégie et conclusion (durée recommandée : 40 minutes)

Présenter et traiter les résultats obtenus, sous la forme de votre choix et les **interpréter**.

Répondre sur la fiche-réponse candidat, appeler l'examineur pour vérification de votre production.

Proposer une méthode permettant de préciser l'efficacité antifongique particulière de cette huile essentielle.

Appeler l'examineur pour présenter votre proposition à l'oral et obtenir la ressource complémentaire

Conclure à partir de l'ensemble des données, sur la pertinence d'utiliser préférentiellement l'huile essentielle de *Pelargonium X asperum* dans la protection antifongique des bois de construction.

Protocole

Matériel

- suspension de levures cultivées en présence d'une huile végétale ;
- suspension de levures cultivées en présence d'huile essentielle de *Pelargonium X asperum* ;
- suspension de levures cultivées en présence d'une huile végétale ;
- microscope ;
- lames de comptage et leur fiche technique ;
- calculatrice.

Étapes du protocole à réaliser :

- **prélever** une goutte de suspension de levures cultivées en présence d'huile essentielle de *Pelargonium X asperum* avec une pipette ;
- **déposer** sur la lame de comptage selon la fiche technique ;
- **compter** le nombre de cellules de levures ;
- **répéter** les mêmes opérations avec la suspension de levures cultivées en présence d'une huile végétale.

Précautions de la manipulation :



Ressources

Schéma du protocole de mise en culture de levures avec ou sans huile essentielle de *Pelargonium X asperum* :

